

Préavis N° 07-2026

Comptes 2025 d'Enfance & Jeunesse

Préavis du Comité de Direction déposé au Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse

Le présent préavis a pour but de présenter les comptes 2025 pour approbation, conformément à l'article 14 des statuts d'Enfance & Jeunesse.

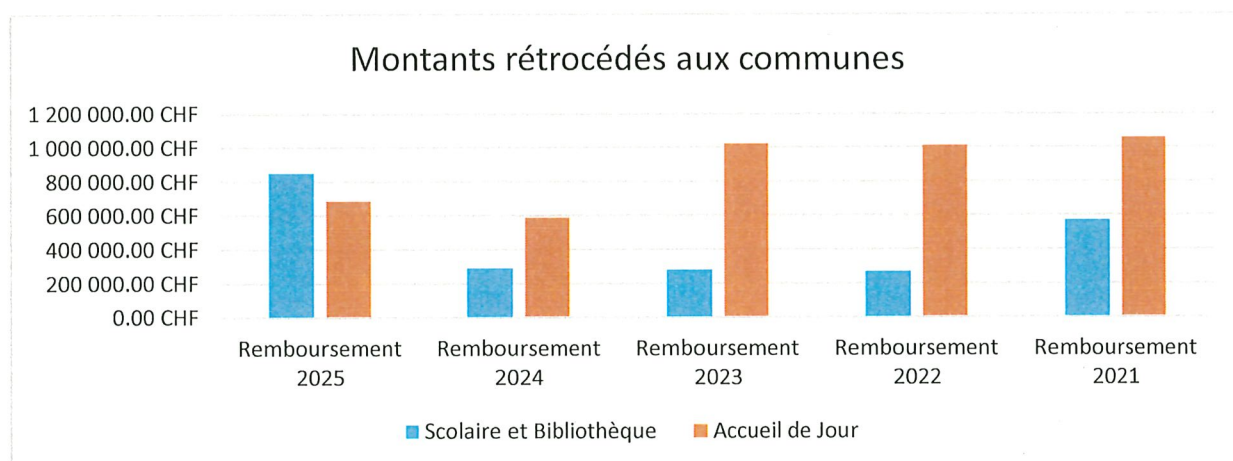
1. Introduction

Les comptes en annexe sont construits autour de deux chapitres ; le premier est consacré aux activités scolaires et à la bibliothèque, le second à l'accueil de jour.

Les structures de la Fondation pour les Centres de Vie Infantile de Rolle (CVE) ont leur déficit entièrement couvert par les Communes selon la Convention du Réseau AJERE dont elles sont membres.

Cette année, le montant des remboursements aux communes est sensiblement plus élevé que celui observé l'année précédente, en particulier en ce qui concerne le volet scolaire. Cela se traduit notamment par un écart de 9.88 % entre le montant du budget 2025 et le montant des comptes 2025. Cette évolution s'explique principalement par la dissolution du fonds de réserve des élèves requérants d'asile, mais également par certains engagements qui n'ont pas été réalisés au cours de l'exercice. Ces différents éléments seront présentés de manière plus détaillée dans la suite du document.

Le montant à rembourser aux communes s'élève à CHF 852'795.84 pour les volets Scolaire et Bibliothèque, et à CHF 685'810.94 pour le volet Accueil de jour.



Pour rappel, à partir de l'exercice 2024, la méthode d'amortissement a été clarifiée comme suit : L'amortissement débute l'année successive à la première utilisation de l'actif concerné.

Le nombre d'élèves au 31.12.2025 est diminué du nombre d'élève requérants d'asile se référant aux annexes « répartition administration, école primaire, secondaire et transports ».

2. Préavis clôturés en 2025

Ci-dessous, la liste des préavis clôturés en 2025. Ceux-ci ont été analysés et intégrés dans le rapport annuel.

N°	Décisions
09-2024	Demande de crédit d'investissement pour pose de films anti-chaleur et de solutions d'ombrages dans les structures de la Petite Poste, La Grande Echelle et Bellefontaine
02-2025	Demande de crédit d'investissement pour l'achat d'un véhicule électrique pour le service de conciergerie
04-2025	Demande de crédit complémentaire au Budget 2025 pour la réfection de la place de jeux privée à la crèche de La Girolle

3. Fonds de réserve

Attribution/Création

- Aucune attribution ni création à un fonds de réserve n'a été effectuée en 2025.

Prélèvement/Dissolution

Ci-dessous vous trouverez les différents prélèvements/dissolutions à fonds de réserve :

Un montant de **CHF 96'230.85** a été prélevé sur le fonds de réserve « 9281.00 Fonds de réserve AJERE », pour :

- CHF 5'337.68 de dépense exceptionnelle pour l'aménagement de la cantine La Dînette à Mont-sur-Rolle,
- CHF 21'873.48 pour financer les travaux de réfection de la place de jeux privée de la crèche de la Girolle en lien avec le préavis 04-2025,
- CHF 6'273.95 selon le préavis 09-2024 Solutions ombrages à Bellefontaine,
- CHF 62'745.74 a été prélevé pour la crèche des Petits Bouchons, comme validé au budget 2025 avec comme incidence aucune participation des communes.

Un montant de **CHF 7'555.93** a été prélevé sur le fonds de réserve « 9282.02 Fonds Fondation du Vernay » correspondant au poste 732.3116.00 « Achats matériel éducatif » pour l'achat d'une structure de motricité.

Le fonds de réserve 9282.56 Fonds de réserve requérants d'asile a été dissous pour un montant de **CHF 97'606.10**.

4. Scolaire et Bibliothèque

Scolaire

Comme mentionné précédemment, plusieurs éléments requièrent des éclaircissements concernant la partie scolaire, à savoir :

500 Administration des écoles

Le traitement du personnel: le poste de Directrice du secteur des Ressources Humaines ainsi que celui d'Assistante administrative pour le Secteur Administration & Projets a été budgété toute l'année. Les engagements ont cependant été finalisés en milieu d'année uniquement.

Formation: L'année 2025 a été particulièrement chargée en raison du développement du nouveau plan comptable MCH2, ainsi que de la charge de travail liée à l'intégration des structures de la Fondation. Ce

contexte s'est avéré peu propice à l'organisation de formations, raison pour laquelle le poste concerné n'a pas été entièrement utilisé.

Frais de réception et manifestation : ce poste n'a pas été utilisé en 2025 pour la fête du personnel et a été reporté au budget 2026.

Honoraires : les frais ont été inférieurs aux prévisions en raison du nombre limité de situations nécessitant le recours à ces prestations.

504 Immobilier

Le compte 3222.00 « Intérêts d'emprunts » : la variation vient du taux obtenu à l'occasion du renouvellement de l'emprunt de 10 millions et de 3 millions qui a été inférieur à celui budgété. Le taux moyen des emprunts est de 1.12%, ce qui reflète une bonne répartition du risque.

511 Cantines

La fréquentation des élèves dans les cantines prévues au budget est conforme aux comptes 2025 pour Rolle et Gilly. En revanche, une baisse de fréquentation est observée à Mont-sur-Rolle qui pourrait s'expliquer par la réaffectation de certains élèves ou classes de Mont-sur-Rolle vers Rolle.

Suite à une mise en conformité de l'UAPE La Grande Echelle, il a été nécessaire de déplacer la cantine La Dînette à Mont-sur-Rolle dans la salle de l'ancienne poste. Cet espace a dû être réaménagé et un fonds de réserve a été utilisé pour couvrir cette dépense exceptionnelle.

Le compte salaire du personnel à Gilly enregistre une légère augmentation, liée à l'ouverture d'une classe CRPS dès août, avec l'engagement de deux collaborateurs spécialisés. Ce poste est financé par le canton et la facturation aux parents.

512/520 Ecoles primaires et secondaires

Traitement du personnel de conciergerie : un montant important de remboursements maladie a été comptabilisé dans les revenus, tandis que le personnel n'a pas été systématiquement remplacé.

Traitement du personnel conseiller école-famille : bien que ce poste ait été budgété sur l'ensemble de l'année, l'engagement n'a été finalisé qu'en 2026.

Consommation du chauffage et de l'électricité : la consommation des bâtiments du primaire s'est révélée inférieure aux prévisions. Toutefois, pour le secondaire, une augmentation des charges d'environ CHF 40'000.- est constatée, principalement liée à la hausse du prix du gaz ainsi qu'au chauffage de l'eau de la piscine consécutif à des fuites.

Entretien des bâtiments : il est à relever une non-dépense de CHF 36'000.- pour le primaire et CHF 40'000.- pour le secondaire. En revanche, un dépassement de CHF 18'000.- est observé pour l'entretien de la piscine.

Achat ANF : aucun achat n'a été réalisé, représentant un montant non utilisé de CHF 25'000.-.

Service médical et dentaire : les cours de prophylaxie dentaire n'ont pas eu lieu.

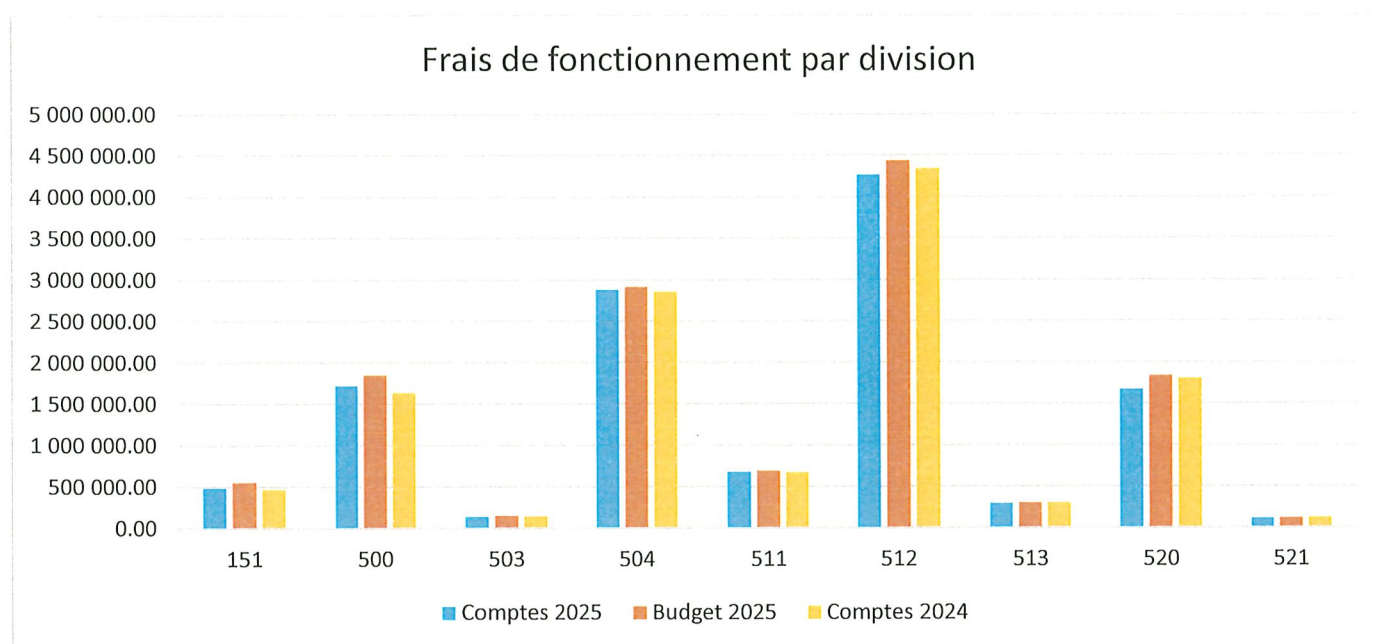
Voyages linguistiques : seuls des échanges linguistiques ont été organisés.

Revenus : des revenus supplémentaires ont été enregistrés, à hauteur de CHF 69'000.- pour le primaire et de CHF 60'000.- pour le secondaire, auxquels s'ajoute la dissolution du fonds de réserve des élèves requérants d'asile pour un montant de CHF 97'606.10.

En ce qui concerne les divisions 512 et 520, voici le coût annuel d'un élève sans la redistribution des valeurs immobilières, en CHF :

	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
Primaire	4 464.38	4 641.37	4 357.56
Secondaire	3 791.38	4 113.14	3 853.73

Résumé des frais de fonctionnement par division



	Comptes 2025	Budget 2025	Delta	%
151 Bibliothèque	490 509.88 CHF	552 825.00 CHF	-62 315.12 CHF	-11.27
500 Administration des écoles	1 727 101.35 CHF	1 849 902.00 CHF	- 122 800.65 CHF	-6.64
503 Patrouilleurs scolaires	142 610.51 CHF	149 500.00 CHF	- 6 889.49 CHF	-4.61
504 Immobilier	2 882 048.35 CHF	2 912 186.00 CHF	- 30 137.65 CHF	-1.03
511 Cantines scolaires	681 951.44 CHF	688 890.00 CHF	- 6 938.56 CHF	-1.01
512 Ecoles primaires	4 271 504.81 CHF	4 438 361.00 CHF	- 166 856.19 CHF	-3.76
513 Maupas	296 189.11 CHF	303 100.00 CHF	- 6 910.89 CHF	-2.28
520 Ecoles secondaires	1 676 869.08 CHF	1 839 578.00 CHF	- 162 708.92 CHF	-8.84
521 Psychologie/Logopédie	115 436.85 CHF	115 970.00 CHF	-533.15 CHF	-0.46
Totaux	12 284 221.38 CHF	12 850 312.00 CHF	- 566 090.62 CHF	-4.40

Bibliothèque

Le budget de la bibliothèque a été respecté. La variation observée dans le poste des salaires s'explique principalement par la création d'un poste de 0.6 EPT budgété toute l'année, alors que son engagement a été finalisé en fin d'année.

Voici le tableau du coût par habitant. Pour rappel, la Commune de Rolle finance le 65% des charges et les 10 autres Communes, supportent le solde de 35% :

Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
Commune de Rolle	10 autres Communes	Commune de Rolle	10 autres Communes	Commune de Rolle	10 autres Communes
CHF 33.09	CHF 12.00	CHF 39.54	CHF 13.97	CHF 28.16	CHF 10.11

Répartition intercommunale de la partie Scolaire et Bibliothèque (détail à la page 33 des comptes 2025)

Communes	Solde à payer ou à rembourser
Bursinel	-20 721.99
Bursins	-6 229.42
Dully	-25 383.75
Essertines-sur-Rolle	-28 153.78
Gilly	-128 839.10
Luins	-21 062.58
Mont-sur-Rolle	-188 962.27
Perroy	-72 516.66
Rolle	-319 321.54
St-Oyens	-7 455.22
Tartegnin	-19 018.27
Vinzel	-15 131.26
Total	-852 795.84

5. Accueil de jour des enfants

Lors de l'établissement du budget du compte 3011.21 « Traitement du personnel auxiliaire éducatrices-éducateurs », nous répartissons la charge liée au salaire du collaborateur remplaçant itinérant en fonction du nombre de places autorisées dans chaque structure. A la clôture des comptes, nous analysons les heures effectives effectuées au sein de chaque structure et comptabilisons la charge réelle dans les comptes des structures concernées.

En 2025, la subvention de la FAJE sur la masse salariale du personnel éducatif reste à 32.25%.

Le coût moyen par habitant pour l'ensemble du bassin de la population du réseau (16 409 habitants) se monte à CHF 324.00. En comparaison, le budget 2025 s'élevait à CHF 298.07 et pour les comptes 2024, le montant par habitant était de CHF 314.99.

731, AFJ: Le nombre d'Accueillantes en Milieu Familial (AMF) au 31.12.2025 est de 33, l'objectif d'augmenter le nombre d'AMF n'a pas été atteint mais le nombre d'accueillantes ainsi que la fréquentation demeure comparable à 2024.

Depuis 2022, nous constatons une diminution du nombre d'accueillantes, dont les raisons sont multiples : perte d'intérêt pour cette activité, désintérêt des familles pour ce dispositif, ouverture de nouvelles places d'accueil de jour collectif. Le volume global de nos contrats a ainsi légèrement diminué et nous observons désormais une inversion de leur répartition, avec une prédominance du parascolaire. La formation continue reste un levier essentiel à la professionnalisation de ce dispositif d'accueil et ce poste budgétaire est donc bien utilisé.

736, Jardin d'Enfants le Cygne : Le jardin d'enfants enregistre une diminution de sa fréquentation. Une analyse de raisons est amorcée et des mesures seront prises en fonction des résultats.

738, UAPE Les Vents d'Anges : 15 places supplémentaires ont ouvert, en août 2025 à la salle du Lac.

740, Accueil des 7-8P : L'accueil dans le restaurant scolaire a eu lieu de janvier à juin uniquement. Dès la rentrée, l'accueil a été organisé par l'UAPE la Bande'Rolle afin d'optimiser les conditions d'accueil.

741, Crèche Les Petits Bouchons : La crèche a connu un démarrage caractérisé par d'importants changements de personnel, la situation s'est toutefois stabilisée. La structure connaît actuellement un excellent niveau de fréquentation, atteignant sa pleine capacité.

742, UAPE le Prieuré : Cette structure compte 12 places supplémentaires dès août 2024.

Aides au démarrage

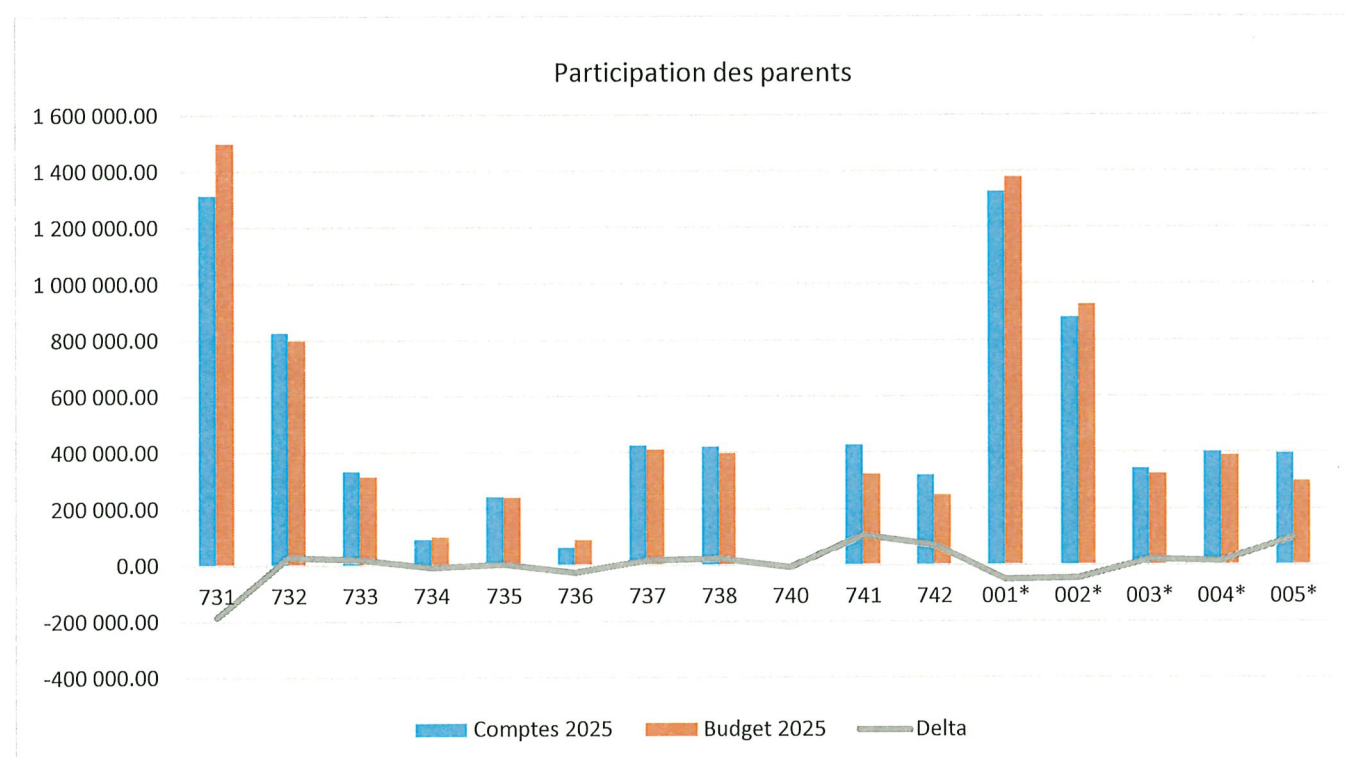
Nous avons reçu une aide au démarrage de la FAJE de :

- CHF 55'000.- pour l'ouverture de la crèche Les Petits Bouchons.

Les aides au démarrage de l'OFAS ont été obtenues pour l'ouverture de nouvelles places dans les 4 structures suivantes :

- UAPE Les Vents d'Anges, CHF 4'866.05 ;
- UAPE Les Petits Bouchons, CHF 99'857.- ;
- UAPE Le Prieuré, CHF 17'882.40 ;
- UAPE La Bande'Rolle (structure de la Fondation), CHF 6'449.05.

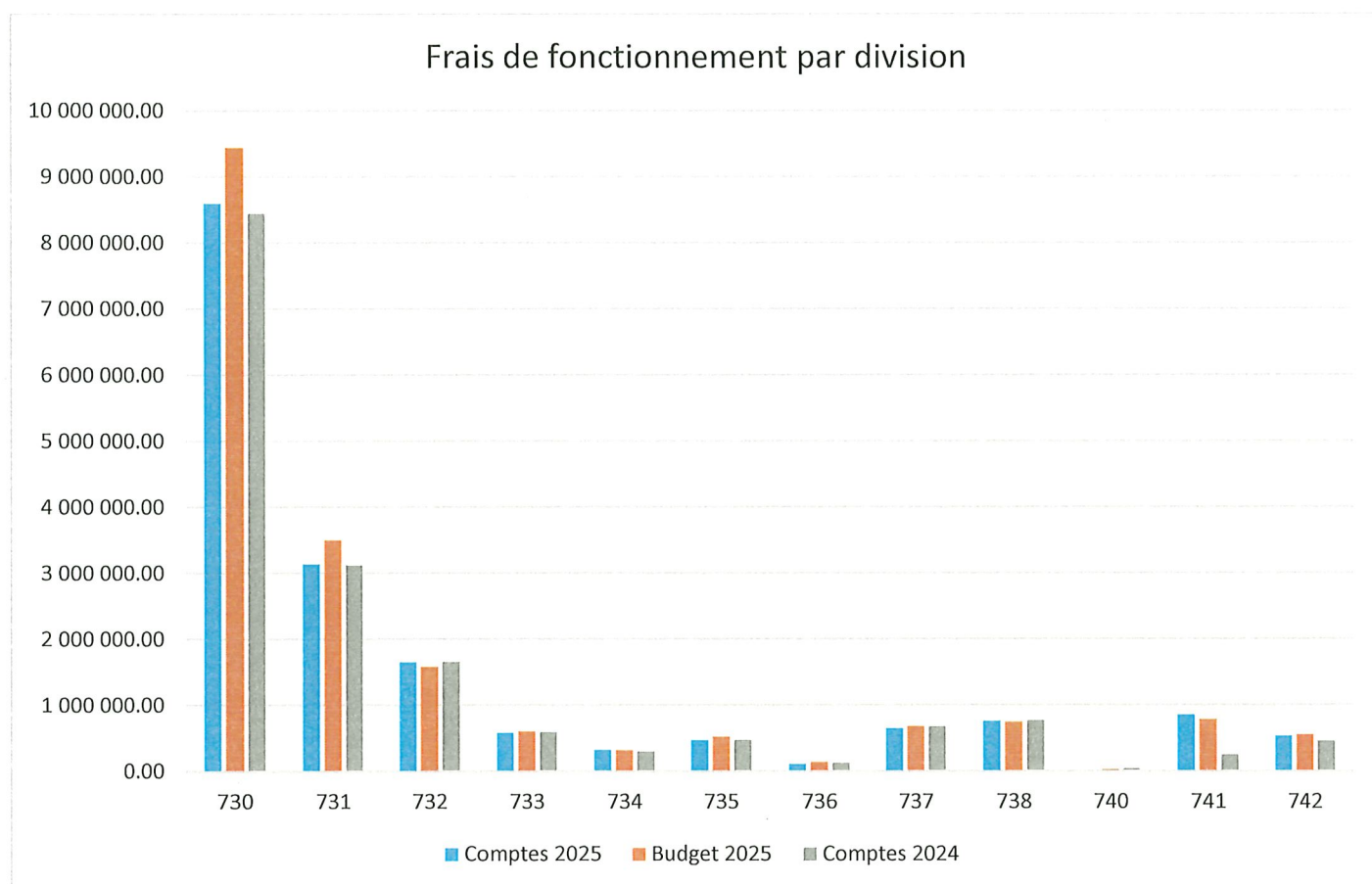
Participation des parents



* structures de la Fondation

001 Garderie La Barcarolle **002** Garderie La Girolle **003** UAPE La Barcarolle **004** UAPE Arc-en-Ciel **005** UAPE La Bande'Rolle

Résumé des frais de fonctionnement par division



	Comptes 2025	Budget 2025	Delta	%
730 Administration AJE	8 602 400.41 CHF	9 441 159.00 CHF	- 838 758.59 CHF	-8.88
731 AMF	3 140 805.28 CHF	3 505 063.00 CHF	- 364 257.72 CHF	-10.39
732 Crèche de Bellefontaine	1 657 995.89 CHF	1 583 355.00 CHF	74 640.89 CHF	4.71
733 UAPE La Petite Poste	586 019.02 CHF	606 331.00 CHF	- 20 311.98 CHF	-3.35
734 UAPE de Bellefontaine	322 460.39 CHF	321 020.00 CHF	1 440.39 CHF	0.45
735 UAPE Le Cygne	469 508.60 CHF	523 912.00 CHF	- 54 403.40 CHF	-10.38
736 Jardin d'enfants Le Cygne	111 789.16 CHF	136 213.00 CHF	- 24 423.84 CHF	-17.93
737 UAPE La Grande Echelle	653 231.07 CHF	679 375.00 CHF	- 26 143.93 CHF	-3.85
738 UAPE Les Vents d'Ange	760 861.29 CHF	746 710.00 CHF	14 151.29 CHF	1.90
740 Accueil 7-8P	8 202.62 CHF	25 850.00 CHF	- 17 647.38 CHF	-68.27
741 Crèche Les Petits Bouchons	856 320.34 CHF	785 435.00 CHF	70 885.34 CHF	9.02
742 UAPE Le Prieuré	532 553.79 CHF	551 320.00 CHF	- 18 766.21 CHF	-3.40
Totaux	17 702 147.86 CHF	18 905 743.00 CHF	-1 203 595.14 CHF	-6.37

Répartition intercommunale de l'Accueil de Jour (détail à la page 48 des comptes 2025)

Communes	Solde à payer ou à rembourser	Coût moyen
Bursinel	-29 154.81	250.93
Bursins	1 087.00	332.48
Dully	-27 114.63	272.66
Essertines-sur-Rolle	-31 161.07	322.65
Gilly	-59 754.54	345.03
Luins	-31 281.00	293.62
Mont-sur-Rolle	-134 037.79	336.05
Perroy	-85 875.40	319.21
Rolle	-256 857.01	331.12
Tartegnin	-23 988.68	333.38
Vinzel	-7 673.01	272.54
Total	-685 810.94	324.00

6. En conclusion

L'Association Enfance & Jeunesse ne possède pas de trésorerie propre, elle est financée par les subventions de la FAJE et de l'OFAS, la participation des parents, et le financement des communes.

Le budget tel que présenté et accepté lors du Conseil Intercommunal du 04 décembre 2024 a bien été respecté.



Le Comité de Direction vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse

- Vu le préavis du Comité de Direction.
- Entendu le rapport de la Commission de Gestion.
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

Décide

- D'approuver les comptes 2025 du volet Bibliothèque ;
- D'approuver les comptes 2025 du volet Scolaire ;
- De restituer le solde des volets Scolaire et Bibliothèque en faveur des communes, qui s'élève à CHF 852'795.84 ;
- D'approuver la dissolution du « Fonds de réserve requérants d'asile, compte 9282.56 » de CHF 97'606.10 ;
- D'approuver les comptes 2025 du volet Accueil de Jour ;
- De restituer le solde du volet Accueil de Jour en faveur des communes, qui s'élève à CHF 685'810.94 ;
- D'approuver un prélèvement du « Fonds de réserve AJERE, compte 9281.00 » de CHF 96'230.85 ;
- D'approuver un prélèvement du « Fonds Fondation Du Vernay, mat. Educatif, compte 9282.02 » de CHF 7'555.93 ;
- De donner décharge au CoDir pour sa gestion durant l'exercice 2025 ;
- De donner décharge à la Commission de Gestion de son mandat.

Adopté par le Comité de Direction lors de sa séance du 27 avril 2026.

Au nom du Comité de Direction d'Enfance & Jeunesse



Sylvie Mery
Présidente

Enfance & Jeunesse




Isabelle Houmard
Directrice Générale

Annexes : comptes 2025